



OCNH

Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti

PLAN STRATÉGIQUE

2025 - 2027

4, Delmas 60 (Musseau), Port-au-Prince, Haïti
(+509) 2943-2323 / 3628-8142
ocnh109@gmail.com
www.ocnhhaiti.org

Table des matières

AVANT PROPOS	2
LES FONDEMENTS DE L’OCNH.....	4
NOTRE MISSION	4
NOTRE VISION.....	4
NOS VALEURS	5
CE QUE NOUS FAISONS.....	6
Monitoring et plaidoyer	6
Activités de sensibilisation et renforcement des capacités	6
Aide humanitaire	7
BONNE GOUVERNANCE.....	8
OBJECTIF STRATÉGIQUE	8
DROIT À L’IDENTITÉ	10
OBJECTIF STRATÉGIQUE	10
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE.....	12
OBJECTIF STRATÉGIQUE	12
ENGAGEMENT CITOYEN	14
OBJECTIF STRATÉGIQUE	14
GESTION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN	16
Flexibilité et mise à jour du plan	16
Suivi, évaluation et redevabilité	17
Facteurs clés de réussite	17
CONCLUSION	18

AVANT PROPOS



En tant que Directeur exécutif de l'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti (OCNH), j'ai l'honneur et la responsabilité de partager avec vous le Plan stratégique 2025-2027 de l'OCNH. Ce document est bien plus qu'un plan, mais le fruit d'une réflexion collective et d'un engagement profond envers la construction d'une Haïti plus équitable, inclusive et respectueuse des droits humains. Il reflète notre vision d'un changement durable à travers des actions concrètes et ciblées, tournées vers l'amélioration des droits des Haïtiennes et Haïtiens.

Dans un contexte où Haïti fait face à des crises multiples, ce plan se concentre sur des axes stratégiques essentiels pour garantir une amélioration progressive des conditions de vie de nos concitoyens. La lutte contre la violence basée sur le genre (VBG) demeure une priorité pour nous. Les violences, notamment celles dirigées contre les femmes et les filles, continuent de représenter un obstacle majeur au développement humain et à la cohésion sociale. À travers ce plan, nous réaffirmons notre engagement à défendre les plus vulnérables, à sensibiliser les communautés et à renforcer les mécanismes institutionnels pour prévenir et combattre ce fléau.

Nous croyons fermement que la bonne gouvernance est la pierre angulaire d'un développement durable. À cet effet, l'OCNH s'engage à promouvoir la transparence, l'intégrité et la participation citoyenne dans tous les processus de prise de décision. Une gouvernance responsable, participative et orientée vers les droits humains est essentielle pour rétablir la confiance des citoyens envers les institutions et créer les bases solides pour une Haïti nouvelle.

Dans le domaine de l'accès aux documents de l'état civil, notre organisation veut apporter une réponse pragmatique et humaine. Alors que des milliers de nos compatriotes continuent de chercher des opportunités ailleurs, il est crucial de garantir la protection de leurs droits, qu'ils soient sur le territoire national ou à l'étranger. Par ailleurs, une meilleure documentation de l'état civil constitue un levier fondamental pour permettre à chaque citoyen d'accéder à ses droits. Nous travaillerons sans relâche à renforcer ces aspects cruciaux, en collaboration avec les autorités et les partenaires.

Par ailleurs, au regard des activités menées au cours de l'année 2025, notamment dans le cadre du projet sur l'Espace civique, l'OCNH estime qu'il est nécessaire, dans la mise à jour de son plan stratégique, d'y intégrer l'engagement citoyen comme axe prioritaire.

En effet, la participation active des citoyens aux processus de prise de décision, aux activités et aux affaires publiques qui influencent leur vie, leur communauté et la société dans son ensemble, demeure essentielle à la vitalité démocratique.

De plus, à l'approche des prochaines échéances électorales, il devient impératif pour l'OCNH d'agir sur les causes de la faible participation électorale, des problèmes structurels et du sentiment de passivité des citoyens à l'égard de l'exercice de leur droit de vote.

Le focus du présent plan pour la période 2026-2027 demeure, entre autres, l'éducation civique, avec une attention particulière accordée aux processus électoraux.

L'OCNH est convaincue que la consolidation de la démocratie en Haïti passe nécessairement par l'éducation des citoyens à leurs droits et devoirs, ainsi qu'à la prise de conscience de l'importance de leur participation active à la vie publique.

Les élections représentent un moment clé pour exercer ce droit fondamental. L'OCNH s'engage à sensibiliser les populations, à surveiller la transparence des processus électoraux et à plaider pour une plus grande inclusion des groupes marginalisés.

Ce plan stratégique est une feuille de route ambitieuse mais réaliste, nourrie par notre vision d'un avenir meilleur pour Haïti. Il ne pourra toutefois atteindre ses objectifs qu'avec l'implication de tous : autorités publiques, société civile, partenaires internationaux, et surtout les citoyens eux-mêmes. Ensemble, nous pouvons transformer les défis en opportunités et jeter les bases d'une société respectueuse des droits humains, où chaque individu a la chance de contribuer pleinement au progrès collectif.

Camille OCCIUS

Directeur exécutif

LES FONDEMENTS DE L'OCNH

Depuis sa création en 2013 en réponse aux défis majeurs des droits humains en Haïti, l'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti (OCNH) s'est imposée comme un acteur clé dans la promotion et la défense des droits humains. Initialement axée sur une réponse aux violations flagrantes des droits, l'OCNH s'est transformée en une organisation engagée dans une vision unique : bâtir une société haïtienne fondée sur la justice, la démocratie et le respect des droits humains.

Ancrée dans une mission de promotion et de défense des droits de l'homme et de l'État de droit, l'OCNH concentre ses efforts sur des thématiques cruciales : la bonne gouvernance (notamment la gouvernance judiciaire et la lutte contre la corruption), la lutte contre les violences basées sur le genre, le droit à l'identité, ainsi que la promotion de l'engagement citoyen — en particulier la participation des jeunes à la vie publique et à la gouvernance démocratique. Ces axes stratégiques sont soutenus par des activités de sensibilisation, de formation, de plaidoyer et d'assistance directe aux victimes, tout en s'appuyant sur une approche transparente, participative et éthique.

Ce positionnement repose sur plus d'une décennie d'expériences de terrain, guidée par les valeurs fondamentales de l'organisation. L'OCNH se distingue par son engagement envers une gouvernance exemplaire, une défense proactive des droits et une expertise reconnue dans ses domaines d'intervention clés.

Cette trajectoire a valu à l'OCNH une reconnaissance internationale, notamment à travers l'obtention du **Prix des droits de l'Homme de la République française en 2024**, une distinction qui témoigne de l'impact et du sérieux de son action. Forte de cette reconnaissance, l'organisation poursuit sa mission avec détermination.

NOTRE MISSION

Promouvoir la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des finances publiques, lutter contre la corruption et l'impunité, lutter contre la violence sous toutes ses formes, promouvoir et défendre le respect des droits de l'homme et l'État de droit, et promouvoir le droit à la documentation d'identité.

NOTRE VISION

Une Haïti où chaque individu jouit pleinement de ses droits humains, où l'État de droit est respecté et où une société équitable et inclusive permet à chaque Haïtienne et Haïtien de vivre dans la dignité, l'égalité et la liberté.



NOS VALEURS

Justice et équité

Nous défendons une société où chaque individu, sans distinction, jouit de ses droits fondamentaux et a accès à une justice équitable.

Transparence

Promouvoir la transparence dans la gestion publique et dans toutes les sphères de la société, car elle est essentielle pour construire la confiance entre les citoyens et les institutions.

Responsabilité

Nous prôtons une gestion responsable des ressources publiques et l'imputabilité des dirigeants et institutions face à leurs actions.

Engagement pour les droits humains

La protection et la promotion des droits humains sont au cœur de nos actions, en accord avec les principes de liberté, de dignité et d'égalité.

Solidarité et inclusion

Nous croyons en l'importance de travailler ensemble, tout en intégrant les voix de toutes les communautés pour construire une société inclusive et respectueuse des diversités.

Intégrité

Nous agissons avec honnêteté, éthique et rigueur pour servir l'intérêt général et restons fidèles à notre mission.

CE QUE NOUS FAISONS

Monitoring et plaidoyer

En avril 2025, l'OCNH a publié un rapport sur la situation des bureaux d'état civil dans la Grand'Anse. L'organisation poursuit également ses activités de suivi du fonctionnement du système judiciaire à travers le pays.

Au niveau national, l'OCNH mène un plaidoyer en faveur de la réforme du système d'état civil, dans le but d'améliorer l'accès à l'enregistrement des naissances et à l'obtention de documents d'identité. Par ailleurs, un suivi régulier est effectué sur la situation des personnes déplacées vivant dans les camps situés dans le département de l'Ouest, notamment dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, et dans le département du Centre.

Au niveau international, l'OCNH a porté la problématique du système d'état civil haïtien devant le Comité des droits de l'homme des Nations Unies, dans le cadre des 4240^e, 4241^e et 4256^e séances.

Activités de sensibilisation et renforcement des capacités

Au niveau communautaire, l'OCNH a conduit une vaste campagne d'information à travers les radios locales et des camions *truck-sound* afin d'atteindre les zones les plus reculées. Ces actions ont été complétées par une causerie virtuelle, la publication de notes de presse et l'organisation de deux forums départementaux.

Dans le cadre de son programme de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), l'OCNH a mené plusieurs campagnes de sensibilisation et documenté les besoins spécifiques des survivantes. Des vidéos éducatives ont été diffusées pour renforcer la sensibilisation du public, ainsi qu'une émission dédiée à la prévention des VBG.

Plusieurs ateliers de formation ont également été organisés, en partenariat avec différents acteurs nationaux et internationaux :

- Formation sur les audits sociaux, ayant bénéficié à 91 organisations, en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) grâce à un financement du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) ;
- Mise en place d'espaces de concertation et de discussion entre les jeunes architectes de paix, les partis politiques et les pouvoirs publics au niveau local, avec la participation de 128 jeunes formés aux techniques de plaidoyer et de négociation

politique, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) avec l'appui financier du PBF ;

- Ateliers sur la prévention des violences basées sur le genre (VBG), destinés aux leaders communautaires de l'Ouest et du Nord-Est, ainsi qu'à des policiers, journalistes et organisations féminines et féministes de l'Ouest ;
- Forum sur la lutte contre les VBG, organisé dans le département de l'Ouest, dans le cadre du projet STOP VBG financé par l'Organisation des États Américains (OEA) ;
- Formation de 96 membres de comités issus de 13 camps de personnes déplacées internes (PDI) de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, axée sur la prévention des VBG grâce au Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) ;
- Ateliers de formation de jeunes sur la communication non violente, l'élaboration de messages positifs et l'utilisation des plateformes numériques pour la promotion de la paix, organisés dans les départements de l'Artibonite, du Centre et de la Grand'Anse, en partenariat avec le HCDH et grâce à un financement du PBF.

L'organisation a également contribué au renforcement matériel des bureaux d'état civil de Ouanaminthe et Delmas, afin d'améliorer leurs capacités opérationnelles

Aide humanitaire

À travers le projet frontalier d'appui aux personnes retournées, mis en œuvre au poste frontalier de Ouanaminthe avec l'appui financier du HCR, l'OCNH a apporté une assistance directe à de nombreuses personnes en situation de vulnérabilité. Ainsi, 619 personnes retournées et 1 093 membres de la communauté ont pu obtenir leur acte de naissance. De plus, 852 femmes et filles retournées ont bénéficié d'une assistance médicale et/ou psychosociale, et 465 kits d'hygiène ont été distribués aux personnes retournées.

Dans le cadre du projet STOP VBG, 212 survivantes de violences basées sur le genre (VBG) ont reçu un soutien psychologique. Par ailleurs, plus de 500 personnes déplacées internes (PDI) ont pu reconstituer ou obtenir leur acte de naissance dans quatre camps, facilitant ainsi leur accès à l'aide humanitaire et à certains droits fondamentaux.

Grâce au projet de mise en place de mécanismes d'orientation communautaire et de réduction des risques de VBG, exécuté avec le soutien financier de l'UNFPA, l'OCNH a instauré un mécanisme d'orientation communautaire destiné aux survivantes de VBG. Ce dispositif permet d'orienter les femmes et filles concernées vers les partenaires spécialisés, afin qu'elles puissent bénéficier de soins médicaux, d'un appui psychosocial, d'un hébergement temporaire ou d'une assistance juridique.



BONNE GOUVERNANCE

OBJECTIF STRATÉGIQUE : Promouvoir une gouvernance locale plus transparente, équitable et participative, fondée sur la redevabilité et l'accès équitable à la justice



La mauvaise gouvernance judiciaire en Haïti engendre de graves conséquences, notamment la perte de confiance du public envers le système judiciaire, la montée de la corruption, l'impunité des crimes, ainsi qu'une dégradation généralisée de l'État de droit. Ces dysfonctionnements ont également des incidences économiques, en décourageant les investissements, et sécuritaires, en affaiblissant la protection des citoyens, ce qui favorise ainsi la criminalité organisée et la prolifération des gangs.

Cette situation compromet directement la stabilité politique, la cohésion sociale et l'efficacité des institutions, tout en entravant la prestation des services publics et en sapant la confiance des citoyens envers l'État. Il convient de rappeler que William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Haïti, désigné par Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a dressé un tableau similaire de la situation.

De plus, selon le rapport 2024 de Transparency International, Haïti figure parmi les pays les plus corrompus au monde. Cette réalité découle notamment de la dégradation des institutions étatiques et du non-respect du principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs.

Dans ces conditions, il apparaît urgent de promouvoir une séparation effective des pouvoirs, l'égalité de tous devant la loi et le respect des droits fondamentaux. À cet effet, l'instauration d'une justice indépendante et impartiale s'impose comme un impératif pour dissuader les actes de corruption, combattre l'impunité et promouvoir un environnement propice au développement humain et économique.

L'amélioration de la gouvernance, en particulier à travers le renforcement de la justice et la lutte contre la corruption, constitue donc une priorité stratégique pour restaurer la confiance citoyenne, attirer les investissements et jeter les bases d'un développement durable. Les initiatives envisagées s'inscrivent dans une vision de consolidation institutionnelle, de transparence et de participation citoyenne, répondant aux attentes des acteurs nationaux et internationaux.

Indicateur

Taux de citoyens déclarant avoir confiance dans les institutions locales de gouvernance et de justice

Initiatives stratégiques

Organiser des sessions de formation et d'échanges avec les acteurs judiciaires, les OSC et les médias sur l'éthique, la gouvernance et les audits sociaux

Mettre en place un observatoire de la gouvernance judiciaire
Mettre en place des observatoires anti-corruption départementaux

Organiser des dialogues de redevabilité publique

Réaliser le concours national annuel de dissertation sur la lutte contre la corruption

DROIT À L'IDENTITÉ

OBJECTIF STRATÉGIQUE : Favoriser l'accès effectif à
l'enregistrement civil et au droit à l'identité pour tous, en particulier
les groupes vulnérables



L'état civil représente la base juridique de l'existence légale des individus au sein d'un État. Il est essentiel au développement national, car il garantit l'exercice des droits civils, politiques, économiques et sociaux, notamment en matière de nationalité, d'éducation, de santé et de succession.

En Haïti, la gestion du système d'état civil demeure cependant l'un des défis majeurs de l'administration publique. De nombreuses localités manquent de registres fiables ; les documents sont souvent incomplets, falsifiés ou introuvables. Cette défaillance prive une partie importante de la population de ses droits fondamentaux et favorise des pratiques illicites telles que le trafic d'identité.

Par ailleurs, les catastrophes naturelles, notamment le séisme de 2010, ont détruit une grande partie des archives de l'état civil. L'accès aux services reste inégal, en particulier dans les zones rurales où les infrastructures sont insuffisantes. Ainsi, de nombreux citoyens rencontrent des obstacles pour obtenir des documents essentiels tels que les actes de naissance, de mariage ou de décès. Cette situation constitue une violation du droit à l'identité, freine le développement socio-économique et accentue la marginalisation des populations vulnérables, notamment les enfants sans papiers et les personnes déplacées.

À cela s'ajoutent des défaillances administratives structurelles : enregistrements manuels sujets à des erreurs humaines, absence de mécanismes de contrôle et formation insuffisante des agents de l'état civil.

Dans ce contexte, une réforme en profondeur du système d'état civil s'avère indispensable pour garantir l'enregistrement universel, sécurisé et accessible de tous les citoyens.

Indicateur

Pourcentage de la population disposant d'un document d'identité valide

Initiatives stratégiques

Organiser des campagnes de sensibilisation sur le droit à l'identité
Mener un plaidoyer pour la réforme du système d'état civil haïtien
Renforcer les bureaux d'état civil par la formation et la fourniture de matériels
Faire le monitoring du fonctionnement des bureaux d'état civil
Appuyer des bureaux d'état civil dans l'organisation de campagnes d'enregistrement d'acte de naissance



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

OBJECTIF STRATÉGIQUE : Contribuer à la réduction des violences basées sur le genre à travers la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement communautaire des survivantes

En Haïti, la protection des populations vulnérables constitue un enjeu majeur dans un contexte marqué par des crises sociopolitiques, économiques et environnementales récurrentes. Les violences basées sur le genre (VBG) demeurent systémiques et touchent principalement les femmes et les filles, exposées à des violences physiques, psychologiques, économiques et sexuelles. Ces violations sont exacerbées par des normes sociales discriminatoires, une faible réponse institutionnelle et un accès limité aux services de prise en charge juridique, médicale et psychosociale.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le nombre de cas de VBG signalés en Haïti a connu une « augmentation alarmante » en mai 2024. Les violences sexuelles représentent 75 % des incidents rapportés, dont 80 % des victimes sont des femmes et 16 % des filles.

Parallèlement, les dynamiques migratoires notamment les rapatriements depuis la République dominicaine et les déplacements internes liés à la violence ou aux catastrophes naturelles accentuent les vulnérabilités. Les migrants, souvent dépourvus de ressources et de soutien, sont exposés à l'exploitation, à la traite et à la marginalisation. Les femmes et enfants migrants subissent une double discrimination, liée à leur statut et à leur genre.

Face à ces défis, l'OCNH adopte une approche intégrée et holistique de la protection, fondée sur la prévention, la prise en charge, la responsabilisation des institutions et la promotion des droits fondamentaux.

Indicateur

Nombre de cas de VBG pris en charge/référés dans les zones d'intervention

Initiatives stratégiques

Former les acteurs communautaires sur la prévention et la prise en charge des VBG
Mener des campagnes de sensibilisation sur les VBG
Appuyer/assurer le référencement des survivantes de VBG
Documenter les conditions de vie des femmes dans les camps de PDI
Organiser un forum départemental sur la lutte contre les VBG
Créer un centre d'hébergement temporaire pour les survivantes de VBG

ENGAGEMENT CITOYEN

OBJECTIF STRATÉGIQUE : Renforcer la participation citoyenne et l'implication des jeunes et des femmes dans la gouvernance locale et les processus de développement



L'engagement civique des jeunes constitue un pilier essentiel de la démocratie et du développement durable. La participation active des citoyens renforce la transparence, la redevabilité, la cohésion sociale et la défense des droits humains. Cependant, en Haïti, l'implication des jeunes dans la vie publique demeure limitée, alors qu'ils représentent une force déterminante pour la reconstruction nationale et la lutte contre la corruption, les inégalités et l'insécurité.

L'engagement citoyen apparaît dès lors comme un levier stratégique pour influencer l'opinion publique, permettre un dialogue constructif entre citoyens et décideurs, et contribuer à l'élaboration de politiques publiques inclusives et équitables.

L'exercice du droit de vote, en particulier, constitue une expression fondamentale de la citoyenneté et de la souveraineté populaire. En ce cas, à l'approche des prochaines échéances électorales, il est essentiel de garantir un environnement favorisant la participation libre et éclairée des citoyens, notamment des jeunes.

Dans cette optique, l'OCNH entend agir sur les causes structurelles et conjoncturelles du faible engagement citoyen à travers des actions de sensibilisation, de formation, d'accompagnement et de mobilisation sociale. Ces initiatives visent à renforcer la culture démocratique et à promouvoir une citoyenneté active, responsable et inclusive.

Indicateur

Nombre de jeunes et de femmes ayant participé à des activités de formation, de sensibilisation ou de dialogue citoyen

Initiatives stratégiques

Organiser des sessions de formation sur la citoyenneté, la gouvernance, le plaidoyer et la négociation
Réaliser des causeries communautaires et des débats publics sur la participation des jeunes et des femmes
Produire et diffuser des capsules vidéo éducatives promouvant la citoyenneté active et la responsabilité sociale
Réactiver des espaces de concertation entre jeunes, autorités locales et partis politiques
Mettre en place des brigades de jeunes ambassadeurs de la paix
Organiser des journées culturelles et artistiques inter-écoles pour promouvoir la diversité et le vivre-ensemble

GESTION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN

La mise en œuvre du Plan stratégique 2025-2027 de l'OCNH repose sur une approche intégrée, participative et flexible, alignée sur les quatre domaines d'intervention prioritaires : Bonne gouvernance, Droit à l'identité, Lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et Engagement citoyen.

Ce plan constitue le cadre de référence pour orienter les actions de l'organisation, renforcer son impact et assurer la cohérence entre ses programmes, ses ressources et ses résultats.

Le plan stratégique est décliné en plans d'action annuels, définissant pour chaque domaine :

- Les activités prioritaires ;
- Les indicateurs de performance ;
- Les cibles annuelles ;
- Et les responsabilités institutionnelles.

Chaque bureau (Port-au-Prince et Ouanaminthe) contribuera à la mise en œuvre selon son champ de compétence, sous la coordination du Comité exécutif de l'OCNH. Des réunions de coordination trimestrielles permettront d'assurer la cohérence entre les programmes, le suivi budgétaire et les résultats obtenus sur le terrain.

Flexibilité et mise à jour du plan

Le Plan stratégique 2025-2027 est un document vivant. Il pourra faire l'objet de mises à jour périodiques afin de s'adapter à l'évolution du contexte politique, institutionnel, sécuritaire ou socio-économique du pays.

Ces ajustements se feront sur la base :

- Des résultats du suivi et de l'évaluation ;
- Des leçons apprises au cours de la mise en œuvre ;
- Et des nouveaux besoins identifiés par les communautés bénéficiaires et les partenaires.

Cette flexibilité garantit la pertinence et la durabilité des interventions de l'OCNH.

Suivi, évaluation et redevabilité

Un dispositif de suivi-évaluation sera mis en place pour mesurer régulièrement les progrès accomplis vers les objectifs stratégiques.

Ce dispositif comprendra :

- La collecte systématique de données quantitatives et qualitatives sur les indicateurs de chaque domaine d'intervention ;
- La production de rapports semestriels et annuels ;
- Des missions de suivi sur le terrain pour vérifier la qualité de la mise en œuvre et la satisfaction des bénéficiaires ;
- Et l'organisation de revues annuelles de performance avec les partenaires techniques et financiers.

L'OCNH veillera également à la transparence et à la redevabilité envers ses bénéficiaires, ses partenaires et ses bailleurs.

Facteurs clés de réussite

Les facteurs clés suivants seront essentiels pour que nous continuions à être une organisation bien gérée et efficace et que nous atteignions nos objectifs.

A. Agilité et cohésion organisationnelles

Le renforcement de la cohésion organisationnelle vise à garantir une coordination optimale entre les bureaux de l'OCNH à Port-au-Prince et à Ouanaminthe, tout en renforçant le personnel de l'organisation. Cela permettra une meilleure exécution des projets et une plus grande efficacité dans l'atteinte des objectifs stratégiques.

B. Partenariats

Le développement et le maintien de partenariats solides avec des acteurs nationaux et internationaux sont essentiels pour la mission de l'OCNH. L'organisation s'engage à consolider les relations existantes et à explorer de nouvelles opportunités pour multiplier l'impact de ses actions.

C. Adaptation du plan

Pour assurer l'intégration du plan stratégique à l'ensemble de l'organisation, l'OCNH mettra en place un cadre structuré pour le suivi, l'évaluation et l'adaptation. Chaque unité jouera un rôle actif dans l'ajustement des priorités en fonction des réalités du terrain.

CONCLUSION

Le Plan stratégique 2025–2027 de l’OCNH constitue une feuille de route conçue pour répondre aux défis complexes et multidimensionnels auxquels Haïti est confronté dans les domaines d’intervention de l’OCNH. Il s’articule autour de quatre axes prioritaires : la promotion de la bonne gouvernance et de la justice équitable, le droit à l’identité et l’accès à l’état civil, la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), et l’engagement citoyen, en particulier des jeunes et des femmes. Ces axes visent à construire une société plus équitable, inclusive et respectueuse des droits fondamentaux, tout en renforçant la cohésion sociale et le développement durable.

Les initiatives stratégiques prévues – telles que la formation des acteurs locaux, la mise en place d’observatoires, les campagnes de sensibilisation et le renforcement des services de l’état civil – visent à répondre de manière concrète et mesurable aux besoins des populations, en particulier les groupes vulnérables. Par ailleurs, le dispositif de suivi-évaluation et la collecte de données quantitatives et qualitatives permettront de mesurer régulièrement les progrès, d’identifier les obstacles et d’ajuster les interventions afin d’assurer leur pertinence et leur efficacité.

Le plan stratégique 2025–2027 incarne la volonté de l’OCNH d’être à la fois réactive et proactive. Il s’agit d’un cadre dynamique visant à renforcer la gouvernance responsable, à promouvoir les droits humains, à prévenir les violences, et à favoriser une citoyenneté active et engagée. Par cette approche, l’OCNH entend créer un impact tangible et durable pour la population haïtienne, tout en consolidant les fondements d’une société juste, inclusive et résiliente.

www.ocnh.org

Haïti

4, Delmas 60 (Musseau), Port-au-Prince, Haïti

(+509) 2943-2323 / 3628-8142

ocnh109@gmail.com

